



Formation - Secourisme - Solidarité

FICHE INSCRIPTION

FORMATION CONTINUE PREMIERS SECOURS EN EQUIPE de niveau 2

Dates de formation : _____

Monsieur Madame

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____/____/____ Lieu : _____ Dpt : _____

Adresse : _____

Code Postal : [__][__][__][__][__] Ville : _____

Téléphone : _____ Tel portable : _____ E-mail : _____

Profession : _____

Personne à prévenir en cas d'accident : _____ Tél. : _____

Comment nous avez-vous connu ? Internet Affiche Autres : _____

Le nombre de places est limité à 10 par session.

En cas d'effectif insuffisant ou de dépassement, les formateurs se réservent la possibilité de proposer une autre session de formation à une date ultérieure.

Les paiements sont à joindre avec la fiche pour que l'inscription soit validée (encaissés 15 jours avant le début de la formation).

Toute inscription annulée doit se faire au minimum quinze jours avant le début de la formation, dans le cas contraire, elle est due dans son intégralité.

Merci de faire une copie de ce document qui fera office de convocation.

Les horaires de formation sont 9h00-18h00 avec une pause le midi.

Vous aurez à disposition un four à micro ondes, un réfrigérateur ainsi qu'une salle.

Le plan d'accès au site de formation est disponible sur le site internet (www.unass45.fr).

A joindre à l'inscription :

↳ 3 timbres au tarif en vigueur

↳ 1 chèque de 80.00 € à l'ordre de l'UNASS 45

↳ photocopie d'une pièce d'identité

↳ photocopie des diplômes (PSE 2, AFCPSAM, dernière attestation de formation continue...)

Pour les mineurs, signature des parents avec mention « autorisons notre enfant à participer aux activités de secourisme avec les Secouristes et Sauveteurs de l' UNASS 45 »

« »

Pour tous Renseignements certifiés exacts par le soussigné

Date : _____

Signature :

UNASS – Loiret-Loir et Cher

ZI La Saussaye, 149 rue des Bruyères – 45590 SAINT CYR EN VAL

unass45@wanadoo.fr - Tél.: 02 38 63 07 18 - www.unass45.fr

SIRET : 482 624 616 00025 - Code NAF/APE : 9499 Z

Agrément Enseignement des Premiers Secours : Arrêté INTE 9300366 du 24 mai 1993 et Arrêté 11-07 du 3 février 2011

Agrément Mission de Sécurité Civile : Arrêté NOR : INTE1234091 du 5 septembre 2012